



CONSEIL

Analyser le niveau et la qualité d'éclairage

Agents physiques

Éclairage

Hygiène du travail

Hygiène du travail

CODE PRODUIT

D0502

Thématique

Prévention des risques liés à un éclairage inadéquat, conformément Code du Bien-être au Travail - Livre III - Lieux de travail.

Objectifs

L'analyse aura pour objectif de recueillir les informations sur la situation de travail en ce qui concerne

- Les conditions de travail en termes d'homogénéité d'éclairage, de reflets, d'éblouissement, d'aménagement par rapport aux sources de lumière...
- Les sources lumineuses naturelles et artificielles.
- L'environnement de travail : types et couleurs des surfaces de travail : plan de travail, plafonds, sols, mobilier,
- Les niveaux d'éclairage mesurés vs ceux requis par la législation

Le but sera également d'évaluer l'exposition réelle des travailleurs par des mesurages et de déterminer des mesures techniques immédiates qui peuvent être prises pour réduire les risques.

Programme

Cette démarche comprend une étude des conditions d'éclairage sera réalisée aux différents postes de l'entreprise :

- Description de la situation de travail avec un plan des différents postes de travail en y mentionnant :
 - L'emplacement des surfaces de travail.
 - L'emplacement des sources d'éclairage naturel.
 - L'emplacement des luminaires.

- Caractérisation de l'éclairage naturel et artificiel :
 - Types de source lumineuse.
 - Température et indice de rendu des couleurs.

- Description des surfaces de travail (couleurs, reflets...) et mesurages de la quantité de lumière.

- Caractérisation de l'environnement :
 - Plafonds et parois.

- Une évaluation de l'exposition réelle des travailleurs par des mesurages.

Méthode

- Visite sur place.
- Observation du poste de travail en présence du travailleur concerné et du conseiller en prévention de l'entreprise.
- Utilisation de la grille d'analyse ARIS© Éclairage.
- Utilisation d'un appareil photo et d'un luxmètre.

Public

Employeur, membres de la ligne hiérarchique, travailleurs, service interne de prévention.